

La formation des adultes : un recours très restreint à Mayotte

Insee Analyses Mayotte • n° 41 • Mai 2026



En 2022, à Mayotte, seuls 13 % des adultes ayant terminé leur formation initiale ont suivi une formation au cours des 12 derniers mois. Cette part est deux fois moindre que dans l'ensemble des départements et régions d'outre-mer (29 %), et nettement inférieure au niveau national (47 %).

Le recours très limité à la formation continue à Mayotte s'explique d'abord par le faible niveau de diplôme initial des habitants, par la prévalence encore forte de l'illettrisme et de l'illectronisme. De plus, peu de grandes entreprises sont présentes sur le territoire et le taux d'emploi est faible. De surcroît, l'offre de formation est encore peu développée sur l'île avec en particulier, un accès encore limité à la formation à distance.

Le recours à la formation est faible à tous les âges. En particulier, seuls 15 % des moins de 45 ans ont suivi une formation contre 57 % au niveau national. Contrairement au reste du pays, l'accès à la formation n'augmente pas avec le niveau de diplôme. Mais le diplôme joue néanmoins un rôle déterminant dans l'accès à la formation continue : les diplômés se forment trois fois plus que les non-diplômés (22 % contre 7 %). Même en emploi, l'accès à la formation est réduit.

Le recours à la formation à but professionnel est plus élevé à Mayotte pour les professions intermédiaires mais est particulièrement faible pour les cadres. Tant pour les demandeurs d'emploi que pour les salariés, les formations à but professionnel sont moins souvent à leur initiative qu'ailleurs. Elles sont aussi d'une durée plus longue au regard notamment du faible niveau de formation initiale et des difficultés plus importantes dans la maîtrise du français à l'écrit.

En partenariat avec :



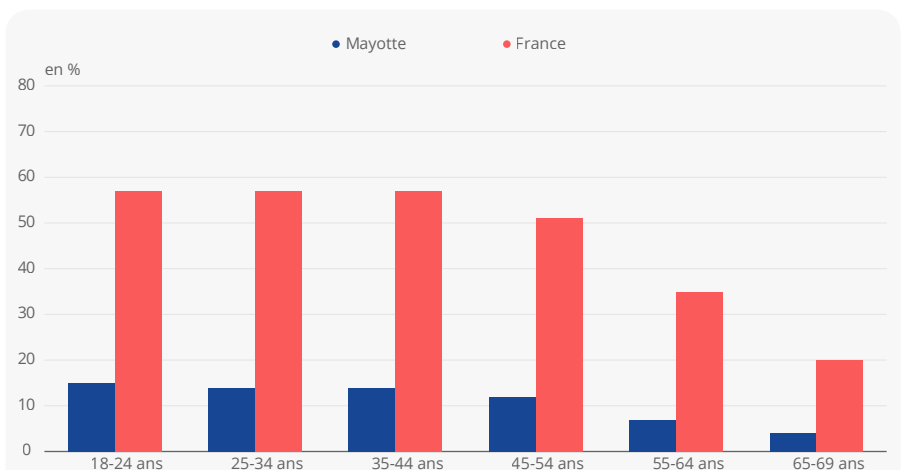
Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DEETS)



En 2022, à Mayotte, seulement 13 % des personnes âgées de 18 à 69 ans et sorties de leur formation initiale ont suivi au moins une **formation** au cours de l'année. Les adultes de Mayotte accèdent ainsi nettement moins à la formation que dans l'ensemble des départements et régions d'outre-mer (Drom) (29 %), et qu'au niveau national (47 %) [Bentoudja, Rosa et Schianchi, 2024].

Les formations des adultes peuvent être **formelles** quand elles permettent d'obtenir un diplôme ou un titre reconnu, ou **non formelles** : elles peuvent alors avoir un **but professionnel** ou personnel.

► 1. Taux d'accès à la formation selon l'âge



Lecture : En 2022, à Mayotte, 15 % des personnes âgées de 18 à 24 ans, sorties de formation initiale, ont suivi au moins une formation, formelle ou non formelle, au cours des 12 derniers mois.

Champ : Personnes âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale.

Sources : Insee-Dares, enquête sur la formation tout au long de la vie 2022-2023.

Les formations à but personnel ou de loisir sont toutefois très rares à Mayotte : en 2022, seuls 2 % des adultes ont suivi une formation de ce type alors que c'est le cas de 20 % des adultes dans l'ensemble du pays.

Comme dans le reste du pays, seuls 1 % des adultes suivent une formation

formelle au cours d'une année. Ainsi, le diplôme obtenu à l'issue de la formation initiale est déterminant : pour la plupart des personnes, il ne change pas au cours de la carrière. Cependant, à Mayotte, cette situation s'inscrit dans un contexte particulier, où les deux tiers des adultes n'ont pas de diplôme.

Le faible recours à la formation professionnelle à Mayotte s'explique par certaines spécificités locales. Sur un territoire, l'accès à la formation est d'autant plus important que les personnes diplômées ou salariées de grandes entreprises sont nombreuses. Or à Mayotte, la population est moins diplômée qu'ailleurs et les grandes entreprises sont peu fréquentes. De surcroît, la population en âge de travailler est peu en emploi : en 2022, seule une personne de 15 à 64 ans sur trois a un emploi, soit deux fois moins que dans l'Hexagone. Par ailleurs, l'offre de formation est encore peu développée sur l'île et les adultes rencontrent des difficultés qui restreignent leur accès à la formation continue : pauvreté, illettrisme et illectronisme notamment ► **encadré**.

Mais au-delà, le faible recours à la formation des adultes est général. Il concerne autant les femmes que les hommes et se vérifie quel que soit l'âge ou le niveau d'études, la nationalité, la situation vis-à-vis de l'emploi ou la catégorie socioprofessionnelle.

Seuls 15 % des adultes de moins de 45 ans se forment à Mayotte

Comme au niveau national, à Mayotte, la formation est plus fréquente pour les moins de 45 ans. Toutefois, elle ne concerne sur l'île que 15 % des 18-45 ans, contre 57 % sur l'ensemble de la France ► **figure 1**. Ce faible recours des adultes à la formation continue limite l'acquisition de compétences ou l'accès à l'emploi dans la première partie de la vie active. Or à Mayotte, les adultes de moins de 45 ans représentent 67 % de l'ensemble des 18-69 ans, contre 45 % au niveau national.

Le recours à la formation diminue ensuite avec l'âge, comme ailleurs en France. À Mayotte, seuls 7 % des 55-64 ans se sont formés en 2022, soit cinq fois moins qu'au niveau national.

À Mayotte, l'accès à la formation n'augmente pas avec le niveau de diplôme

À Mayotte, même parmi les adultes diplômés, la participation à la formation continue est faible. En 2022, 22 % des personnes titulaires d'un diplôme ont suivi une formation au cours des 12 derniers mois. C'est beaucoup moins qu'au niveau national où 52 % des diplômés se sont formés.

Par ailleurs, à Mayotte, les écarts d'accès à la formation sont faibles selon le niveau de diplôme. Ainsi, 19 % des titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat ont

► Encadré - Le mot des partenaires - L'offre de formation à Mayotte, entre difficultés structurelles et initiatives innovantes

La formation continue des adultes à Mayotte demeure confrontée à des fragilités structurelles importantes, identifiées par le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle : faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi, prévalence de l'illettrisme en langue française et de l'illectronisme, ainsi que des difficultés d'accès à l'information liées au faible niveau d'équipement numérique. Ces difficultés sont renforcées par les caractéristiques du tissu économique local, marqué par l'importance de l'économie informelle et dominé par de petites entreprises, aux moyens et aux obligations limités, peu en capacité de financer la formation de leurs employés.

Par ailleurs, les organismes de formation rencontrent des difficultés pour répondre à certains marchés, faute d'infrastructures adaptées. Le manque de plateaux techniques limite les formations spécialisées et concentre l'offre sur un nombre restreint de thématiques. Les formations sont majoritairement dispensées en présentiel (87 % des formations à Mayotte contre 69 % sur l'ensemble de la France), tandis que l'offre à distance reste limitée (10 % contre 26 %). Dans certains domaines, la mobilité hors du territoire demeure la seule solution.

Ces contraintes se traduisent par des difficultés plus fréquentes à se former pour les habitants de Mayotte : 32 % des personnes ayant suivi une formation en 2022 ont rencontré des obstacles, contre 21 % au niveau national. Plusieurs difficultés sont recensées dans le diagnostic réalisé dans le contrat de plan régional : situation administrative non régularisée, problèmes liés à la garde des enfants, difficultés à se loger et même à manger à sa faim pour certains durant la formation, problèmes de santé, illettrisme en langue française et illectronisme, et aussi problèmes de transport et concentration des formations à Mamoudzou.

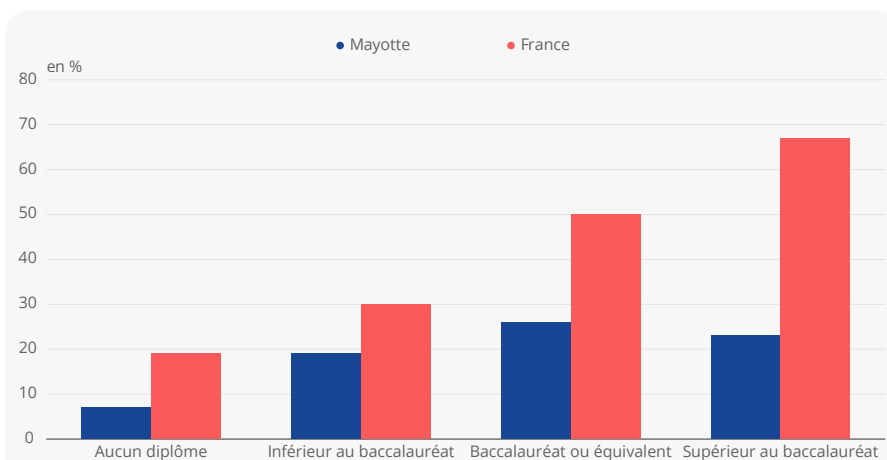
Depuis 2022, la formation continue des adultes évolue significativement pour répondre aux enjeux d'inclusion sociale, d'insertion professionnelle et de réduction de la fracture numérique. Des actions concrètes sont entreprises pour renforcer l'accès à la formation des adultes, notamment par l'intégration du numérique et la diversification des dispositifs. Le plan d'inclusion numérique a permis de développer les ateliers d'initiation au numérique, de bureautique et d'accompagnement aux démarches administratives en ligne, répondant aux besoins de remise à niveau identifiés. Le déploiement d'espaces publics numériques vise à réduire les inégalités d'accès et à améliorer la diffusion de l'information, un point particulièrement critique dans un territoire où seuls 11 % des actifs déclaraient en 2022 avoir reçu des informations sur des formations (contre 40 % des actifs au niveau national).

À ces dispositifs fixes, se sont ajoutées des initiatives innovantes, comme la mise en place d'un bus numérique itinérant sillonnant l'ensemble du territoire. Ce dispositif mobile permet d'aller au-devant des publics les plus isolés et de proposer des ateliers d'initiation, des accompagnements individualisés et des sessions de sensibilisation aux outils numériques. Par ailleurs, le Carif-Oref a développé une plateforme numérique dédiée aux formations à distance qui facilite l'accès aux contenus pédagogiques et à l'information disponible sur l'offre existante.

suivi une formation en 2022, 26 % des titulaires du baccalauréat et seulement 23 % des diplômés du supérieur. Au contraire, sur l'ensemble du territoire national, l'accès à la formation continue augmente fortement avec le niveau de

diplôme. Alors que 30 % des titulaires d'un diplôme inférieur au baccalauréat ont suivi une formation en 2022, c'est le cas de 50 % des titulaires du baccalauréat et de 67 % des diplômés du supérieur ► **figure 2**.

► 2. Taux d'accès à la formation selon le niveau de diplôme



Lecture : En 2022, à Mayotte, 23 % des personnes âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale, titulaires d'un diplôme supérieur au baccalauréat, ont suivi au moins une formation, formelle ou non formelle, au cours des 12 derniers mois.

Champ : Personnes âgées de 18 à 69 ans, sorties de formation initiale.

Sources : Insee-Dares, enquête sur la formation tout au long de la vie 2022-2023.

Toutefois, à Mayotte comme ailleurs en France, avoir un diplôme joue un rôle déterminant dans l'accès à la formation continue. Les diplômés se forment trois fois plus que les non-diplômés (22 % contre 7 %). Or ce sont ces derniers qui ont potentiellement le plus besoin de formation : leur accès à l'emploi est moindre et quand ils sont en emploi, leur rémunération est en moyenne plus faible. La question de la formation des non-diplômés est d'autant plus prégnante à Mayotte que 64 % des personnes de 18 à 69 ans ayant terminé leur scolarité n'ont aucun diplôme. Au niveau national, être non diplômé est bien plus rare - 14 % des 18-69 ans sortis de formation initiale sont dans ce cas - et limite moins l'accès à la formation : 19 % des adultes sans diplôme se sont formés en 2022.

Les adultes nés à l'étranger se forment moins que les natifs

Les adultes nés à l'étranger accèdent deux fois moins à la formation que les natifs de Mayotte (9 % contre 18 %). Ils cumulent des difficultés en langue française et un faible niveau de diplôme. Parmi les natifs de l'étranger, 82 % n'ont aucun diplôme et 82 % rencontrent des difficultés à l'écrit en langue française.

Les natifs de Mayotte ou d'ailleurs en France sont moins fréquemment dans ces cas : 39 % n'ont pas de diplôme et 34 % connaissent des difficultés en français. Leur situation demeure toutefois très éloignée de celle observée dans l'ensemble du pays où seulement 14 % des adultes de 18 à 69 ans n'ont pas de diplôme et 10 % rencontrent des difficultés à l'écrit en langue française.

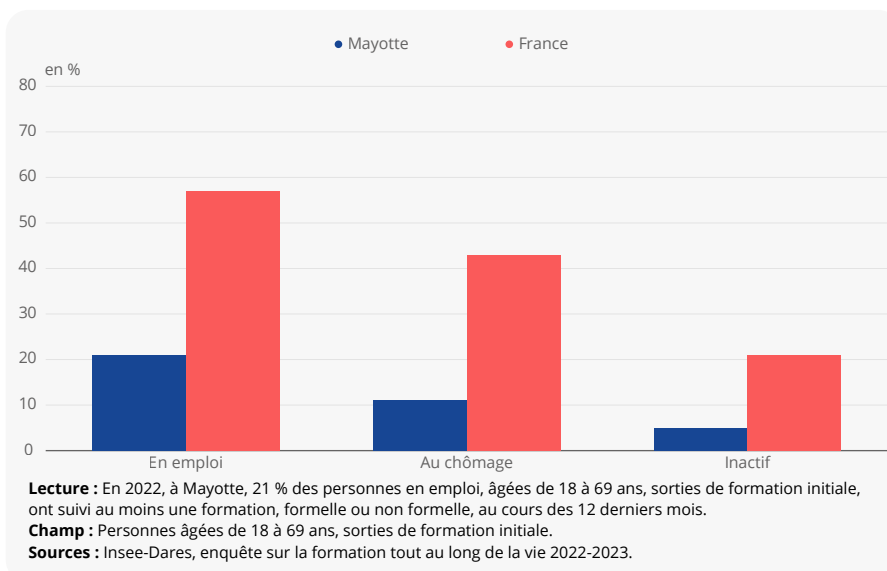
Ces difficultés freinent l'accès à la formation et à l'évolution professionnelle et expliquent, en partie, la position moins favorable sur le marché du travail des personnes nées à l'étranger.

Même en emploi, les adultes de Mayotte se forment peu

À Mayotte, l'emploi constitue moins qu'ailleurs en France une opportunité de se former. En 2022, seulement une personne en emploi sur cinq (21 %) a suivi une formation au cours des 12 derniers mois ▶ **figure 3**. En France, c'est le cas de 57 % des personnes en emploi. Les personnes en emploi à Mayotte se forment aussi peu que les inactifs en France. Or ces derniers constituent la catégorie d'adultes qui se forment le moins, aussi peu que les adultes de plus de 65 ans.

Pourtant, comme dans le reste de la France, avoir un emploi à Mayotte favorise

► 3. Taux d'accès à la formation selon la situation vis-à-vis de l'emploi



l'accès à la formation : les personnes en emploi se forment deux fois plus que les chômeurs (11 %) et quatre fois plus que les inactifs (5 %).

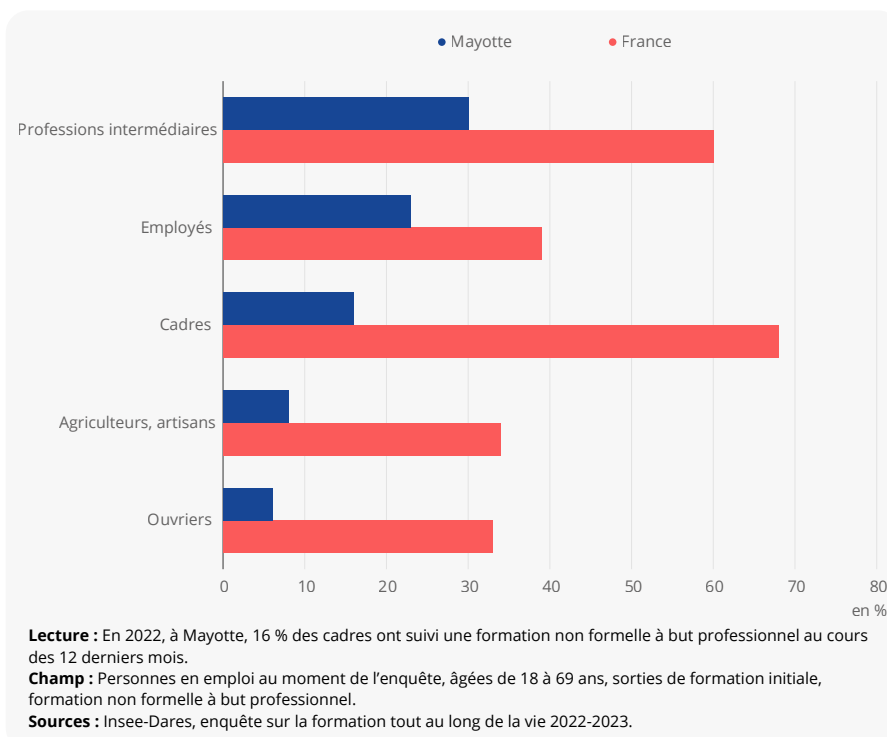
Le niveau de formation des personnes à la recherche d'un emploi est ainsi particulièrement faible à Mayotte au regard de celui des demandeurs d'emploi au niveau national (43 %). Or Mayotte est le territoire de France le plus touché par le chômage : le taux de chômage au sens du Bureau international du travail s'élève à 34 % en 2022, soit quatre fois plus qu'en France hexagonale [Jonzo, 2023].

Les formations à but professionnel : un accès plus répandu pour les professions intermédiaires et rare pour les cadres à Mayotte

À Mayotte, ce sont les professions intermédiaires qui accèdent le plus aux formations à but professionnel : c'est le cas de 30 % d'entre elles ▶ **figure 4**. En France, ce sont les cadres : 68 % contre seulement 16 % des cadres de Mayotte.

Le moindre accès des cadres de l'île à la formation tient notamment au fait que les cadres de l'enseignement public

► 4. Taux d'accès à la formation à but professionnel selon la catégorie socioprofessionnelle



ont moins recours. À Mayotte, 51 % des cadres travaillent dans ce secteur, contre 12 % en France. En 2022, seul 1 cadre de l'enseignement public sur 10 s'est formé. C'est beaucoup moins qu'en France, où 6 cadres du secteur sur 10 se sont formés en un an. Plusieurs facteurs limitent l'accès à la formation des enseignants : le manque de formation à distance et le fait que les enseignants doivent souvent se former sur leur temps personnel, faute de possibilités de remplacement de courte durée.

Des formations professionnelles moins souvent à l'initiative des demandeurs d'emploi et salariés, et plus longues qu'ailleurs

À Mayotte, les formations suivies par les demandeurs d'emploi dépendent davantage qu'ailleurs des dispositifs publics : 43 % des formations à but professionnel à destination des chômeurs

sont initiées par le service public de l'emploi contre seulement 24 % au niveau national.

Les initiatives personnelles de formation sont ainsi moins fréquentes à Mayotte aussi bien chez les chômeurs (57 % contre 65 % en France) que chez les personnes en emploi (27 % contre 32 %). Comme en France, l'employeur est à l'origine de plus de deux formations professionnelles sur trois.

À Mayotte et dans l'ensemble du pays, le recours aux dispositifs individuels de financement est très faible. Le compte personnel de formation (CPF) concerne seulement 2 % des formations non formelles à but professionnel à Mayotte (3 % en France). Le CPF est particulièrement sous-utilisé chez les demandeurs d'emploi : seulement 2 % d'entre eux ont utilisé leur CPF pour se former au cours des 12 derniers mois, contre 13 % en France.

Le faible niveau de formation initiale et les difficultés dans la maîtrise du français à l'écrit expliquent probablement en partie pourquoi les formations professionnelles suivies à Mayotte sont généralement plus longues qu'au niveau national. Ainsi, les formations longues, dépassant 60 heures, constituent 23 % des formations professionnelles suivies à Mayotte, contre 7 % dans l'ensemble du pays. Cela est particulièrement vrai pour les demandeurs d'emploi qui se forment : 40 % suivent des formations de plus de 60 heures. À l'inverse, les formations très courtes, de moins de 3 heures, représentent 9 % de l'ensemble des formations professionnelles à Mayotte, contre 19 % sur l'ensemble de la France. ●

Daniel Ah Son, Bruno Garoche (Insee)



Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour comprendre

L'enquête [Formation tout au long de la vie \(FLV\)](#) est le volet français de l'enquête européenne Adult Education Survey (AES), visant à quantifier la participation des personnes en âge de travailler à la formation tout au long de la vie. Cette enquête sous règlement européen est organisée tous les six ans, par l'Insee et la Dares. La collecte a été réalisée en face-à-face de septembre 2022 à mars 2023 auprès d'un échantillon d'environ 18 000 personnes âgées de 18 à 69 ans vivant dans un logement ordinaire. À Mayotte, la taille de l'échantillon est de 2 000 personnes.

L'édition précédente a eu lieu en 2016, sur un champ alors restreint aux personnes âgées de 18 à 64 ans vivant en France métropolitaine. En 2022, ce champ a été étendu aux personnes âgées de 18 à 69 ans et aux départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte).

L'enquête se compose de deux parties. Un premier volet « formation » se concentre sur l'activité professionnelle, l'accès à l'information sur les possibilités de formation, les études ou formations formelles suivies au cours des 12 derniers mois, le parcours scolaire, les autres formations suivies, les difficultés pour suivre des formations, les apprentissages informels, la connaissance des droits en matière de formation, les langues et les origines géographiques, et l'état de santé de l'enquêté. Le second volet « compétences » comporte un module sur l'usage d'Internet et un module sur les compétences mobilisées dans la vie quotidienne, permettant notamment de mesurer l'illettrisme.

► Pour en savoir plus

- **Garoche B., Mekkaoui J.**, « [Enquête Formation tout au long de la vie 2022-2023 - À Mayotte, six adultes sur dix sont en difficulté à l'écrit en langue française](#) », Insee Analyses Mayotte n° 38, avril 2025.
- **Bentoudja L., Rosa S., Schianchi H.**, « [Enquête Formation tout au long de la vie 2022-2023 - Un recours plus fréquent à la formation en 2022 pour les personnes en emploi et les plus diplômées](#) », Insee Première n° 1994, avril 2024.
- **Jonzo A.**, « [Enquête Emploi 2022 à Mayotte - 2 000 emplois de moins qu'avant la crise sanitaire et forte hausse du chômage](#) », Insee Flash Mayotte n° 151, février 2023.
- **Thibault P.**, « [De plus en plus d'emplois de cadre, en particulier pour les natifs et natives de Mayotte](#) », Insee Analyses Mayotte n° 32, mars 2022.
- **Fleuret A., Paillole P.**, « [L'insertion sur le marché du travail à Mayotte - Le diplôme, clé de l'insertion professionnelle](#) », Insee Analyses Mayotte n° 21, septembre 2019.

► Définitions

Une **formation** est une forme d'apprentissage à la fois organisé et institutionnalisé, supposant une relation formalisée entre un formateur et un formé, y compris à distance.

Deux types de formation sont distingués :

- une **formation formelle** est une formation qui présente un apprentissage graduel hiérarchisé par niveau, exige des prérequis pour l'admission, dure au moins un semestre et permet d'obtenir un titre ou un diplôme, reconnu par le système éducatif national (ou une autorité équivalente) ;
- une **formation non formelle** peut conduire à l'obtention d'une certification, comme un certificat de qualification professionnelle (CQP), une habilitation ou un permis. Une telle formation peut être à **but professionnel**. Le caractère professionnel de la formation est fondé sur la déclaration de l'enquêté quant à la finalité de la formation ; il ne dépend ni du contexte, ni de l'objectif de la formation.

Un **sortant de formation initiale** est une personne qui a terminé ses études depuis un an sans avoir connu auparavant une interruption de plus d'un an.

